

Le Grand Mâconnais, une nouvelle attractivité à partager entre les rives de la Saône

Le Grand Mâconnais bénéficie d'une localisation géographique et d'une infrastructure de transports qui facilitent les liens avec d'autres pôles.

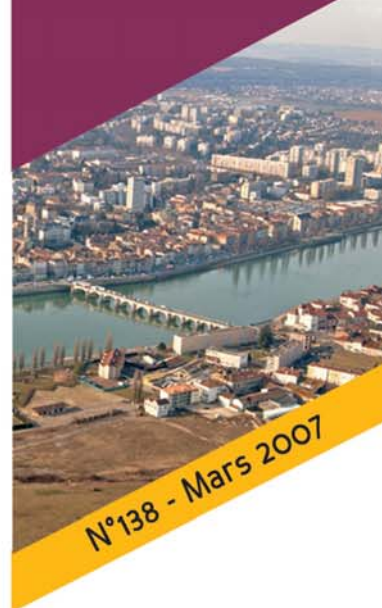
Les échanges de population sont nombreux avec la métropole lyonnaise mais aussi avec celles de Paris et de Dijon : départs de jeunes pour les études ou le premier emploi, accueil de jeunes ménages.

Les déplacements domicile-travail sont principalement orientés vers Lyon et vers Bourg-en-Bresse.

Son relatif dynamisme économique en fait un pôle d'emploi attractif vis-à-vis des autres pôles de Saône-et-Loire.

Ces dernières années, l'attractivité du Grand Mâconnais semble se renforcer et dans la plupart des communes recensées depuis 2004 le nombre d'habitants augmente. Le relief du Grand Mâconnais oppose l'est, zone de plaine, où la croissance démographique est soutenue, à l'ouest "viticole".

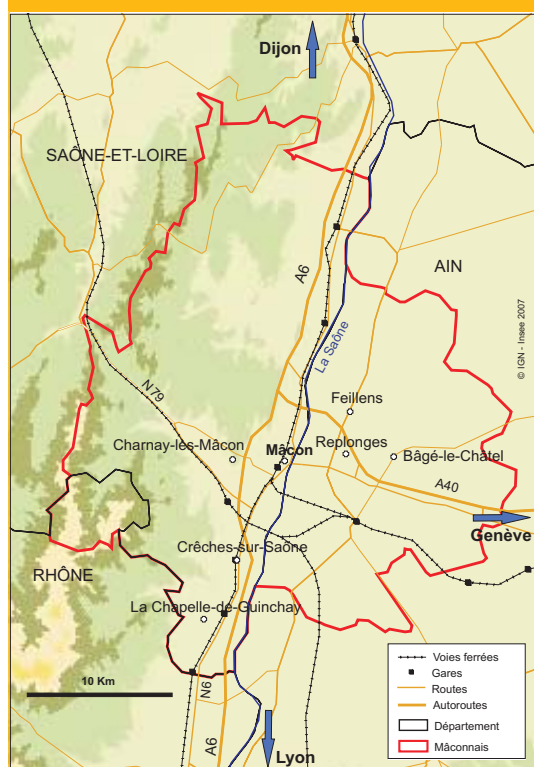
Mâcon occupe une place centrale et concentre les principaux établissements.



La zone dite du "Grand Mâconnais" étudiée dans ce document et qu'on nommera aussi "Mâconnais" par simplification, s'étend sur 720 km²

de part et d'autre de la Saône, sur les départements de Saône-et-Loire, de l'Ain et du Rhône (une commune). Son périmètre est assez proche de celui de l'aire urbaine de Mâcon, élargi à quelques communes appartenant à des communautés de communes qui "débordent" de l'aire urbaine. Il comprend intégralement la communauté d'agglomération du Mâconnais-Val de Saône, quatre communautés de communes dont deux situées en Saône-et-Loire (Mâconnais-Val de Saône et Mâconnais-Beaujolais) et deux situées dans l'Ain (Pays de Bâgé et Canton de Pont-de-Veyle). S'y ajoutent quelques communes isolées ou appartenant à d'autres communautés de communes.

Une zone de part et d'autre de la Saône

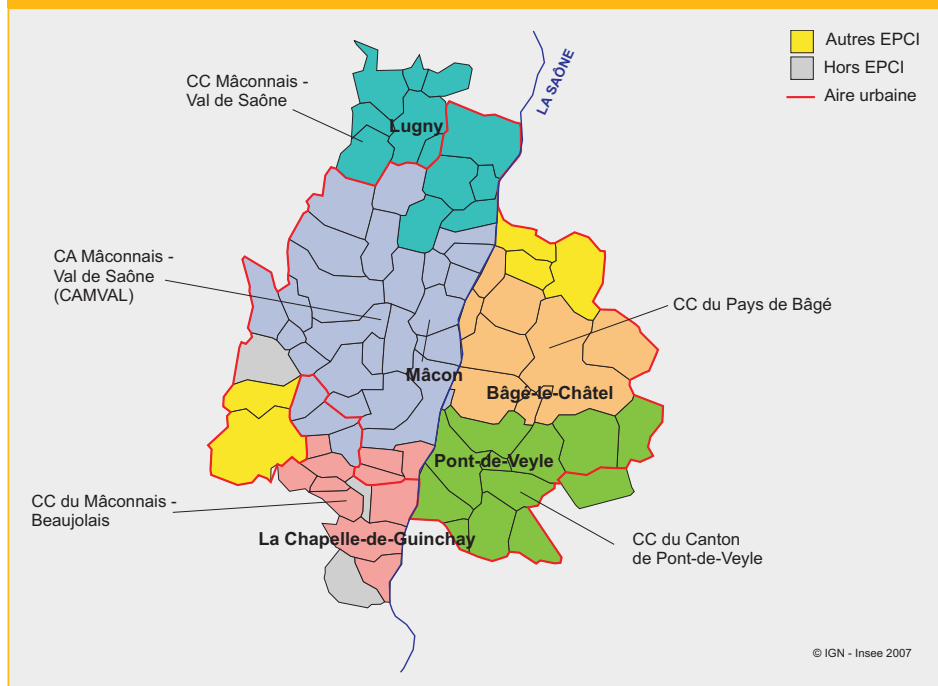


À cheval sur deux régions différentes, Bourgogne et Rhône-Alpes, le Grand Mâconnais est administrativement hétérogène. Il trouve sa cohérence en termes d'emplois et d'actifs puisqu'il rassemble pour l'essentiel des communes sous l'influence du pôle d'emploi de Mâcon, c'est-à-dire des communes dont une partie importante des actifs travaillent dans l'agglomération mâconnaise.

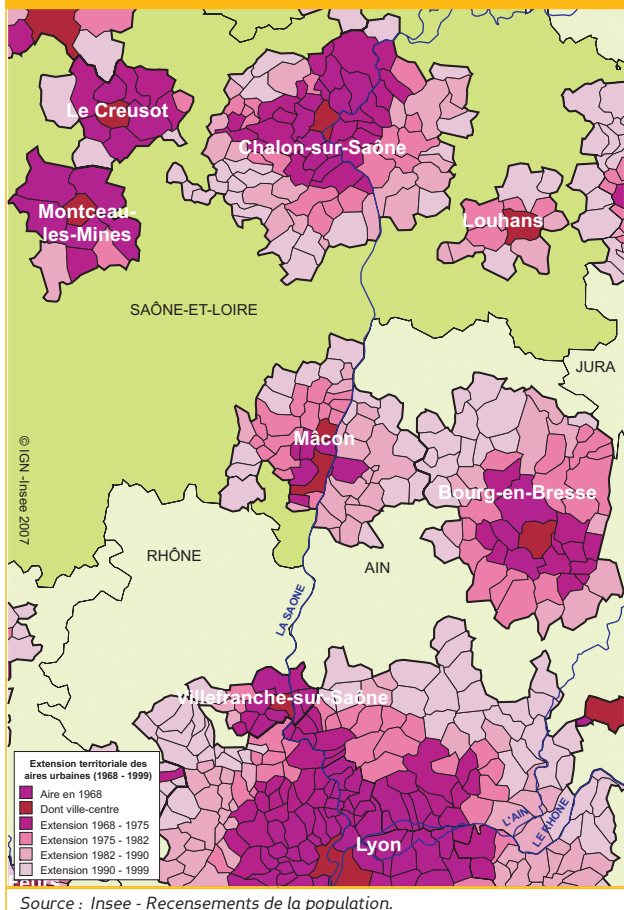
Un espace à dominante urbaine

Parmi les 78 communes qui composent ce territoire, 71 relèvent de l'espace à dominante urbaine : elles appartiennent à l'aire urbaine de Mâcon mais aussi aux espaces multipolarisés d'influence partagée entre Mâcon et Lyon, Mâcon et Bourg-en-Bresse ou Mâcon et Chalon-sur-Saône.

L'aire urbaine de Mâcon "élargie" aux principaux EPCI



Extension récente de l'aire urbaine de Mâcon



Au total, le Mâconnais ainsi défini abrite une population estimée à 104 000 habitants en 2002. On y dénombre 48 000 actifs et 44 000 emplois au recensement de 1999.

TGV, autoroutes, RCEA...

Situé dans la vallée de la Saône, axe essentiel des déplacements nord-sud, le Mâconnais est un nœud de communication tant routier (autoroute A6, ex-RN6 vers le nord et le sud, autoroute A40, RN79 section de la route Centre Europe-Atlantique vers l'est et l'ouest) que ferroviaire (ligne LGV Paris-Lyon, TGV vers Genève). Il bénéficie également d'une plateforme multimodale avec un embranchement eau/fer/route et d'un aéroport d'affaires à Charnay-lès-Mâcon.

Proximité de plusieurs pôles

Le Grand Mâconnais se trouve ainsi à proximité de plusieurs pôles importants, accessibles en moins de 2 h en TGV ou par la route : pôles d'importance internationale comme Lyon, mais aussi Paris (1 h 35 de TGV), Genève (2 h de TGV), ou pôles d'importance régionale ou locale comme Dijon (1 h), Bourg-en-Bresse, Chalon-sur-Saône, Villefranche-sur-Saône, avec lesquels le Mâconnais se trouve en situation de complémentarité et de concurrence.

Chalon-sur-Saône bénéficie du même réseau routier et autoroutier, mais est moins bien desservie sur le plan ferroviaire, aussi bien en direction de Paris que de Lyon. Le territoire de Bourg-en-Bresse a des atouts proches de ceux du Mâconnais (TGV, autoroutes A39, A40, A42) mais avec un relief plus ouvert que celui des vallées de la Saône et du Rhône : c'est vers l'est et vers Bourg-en-Bresse que l'aire urbaine de Lyon s'étend préférentiellement et que s'implantent les zones d'activités et les équipements (Plaine de l'Ain, aéroport Saint-Exupéry). Villefranche-sur-Saône est quasiment intégrée à l'aire lyonnaise.

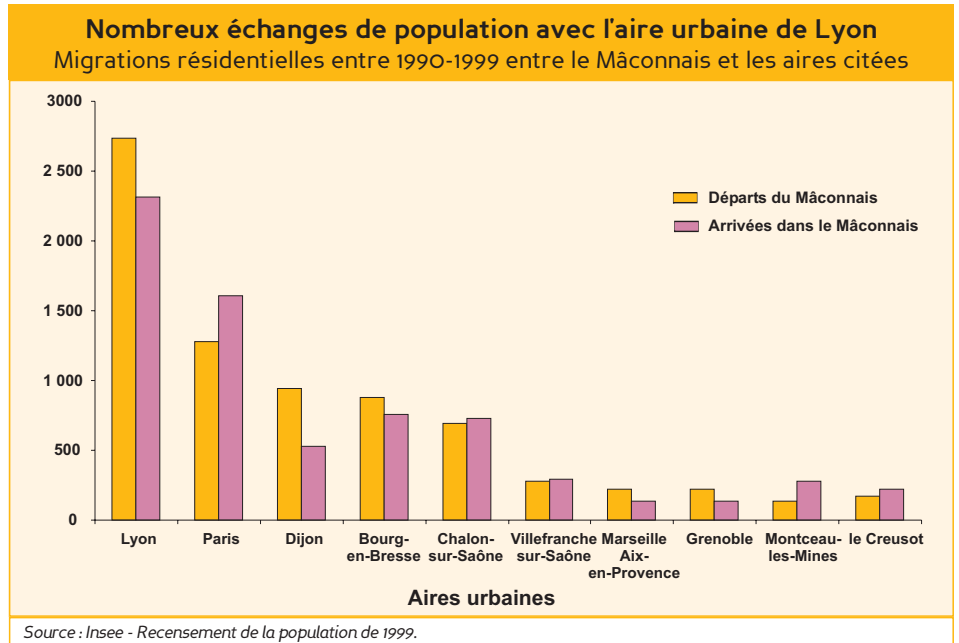
Départs et arrivées de population

Entre 1990 et 1999, 17 800 personnes ont quitté le Grand Mâconnais et presque autant, 17 300, s'y sont installées. Selon l'âge, le sens et l'intensité des flux varient. Entre 20 et 30 ans, il part davantage de jeunes du Mâconnais qu'il n'en vient : 5 400 départs contre 3 500 arrivées sur une population d'environ 12 300 jeunes. Ces migrations très intenses, liées aux études ou au premier emploi, se font surtout en direction des métropoles nationales et régionale. Au-delà de 30 ans, au fur et à mesure que l'âge augmente, les départs du Mâconnais sont moins fréquents et les arrivées l'emportent. Le Mâconnais attire de jeunes ménages à la recherche d'espace. Il attire aussi des personnes au moment de la retraite.

Dans l'orbite de Lyon

Le Grand Mâconnais est naturellement très tourné vers la métropole lyonnaise.

Entre 1990 et 1999, 2 700 personnes ont quitté le Grand Mâconnais pour s'installer dans l'aire urbaine de Lyon. Près de la moitié d'entre elles avaient entre 20 et 30 ans : c'est l'âge des études supérieures et des premiers emplois. En sens inverse, 2 300 personnes qui habitaient l'aire de Lyon en 1990 sont venues s'installer dans le Grand Mâconnais, le plus souvent de jeunes adultes de 25 à 40 ans (37 %) avec leurs enfants (28 %) à la recherche de meilleures conditions de logement.

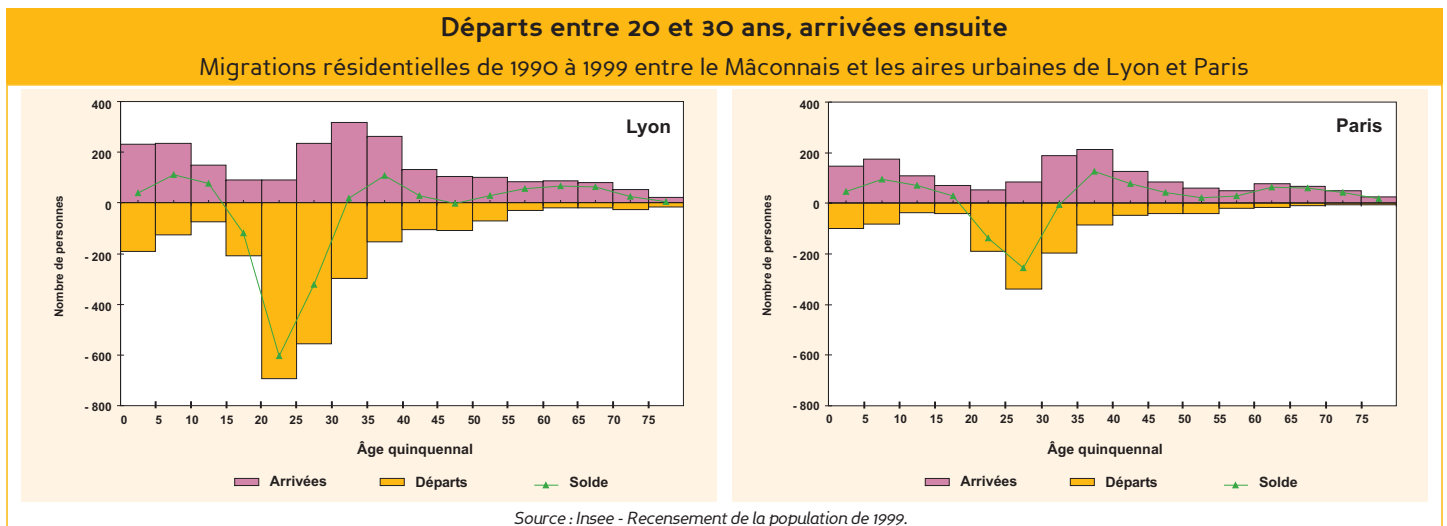


Cette fonction résidentielle est confirmée par le nombre élevé de personnes qui résident dans le Mâconnais, mais travaillent dans l'aire urbaine de Lyon : 990 en 1999, tous secteurs d'activité confondus, la plupart d'entre elles localisées au sud du Mâconnais. Et le nombre de ces "navetteurs" augmente : sur le seul champ de l'emploi salarié privé, ils sont 1 200 en 2004.

Près de 1 300 personnes de ce territoire ont déménagé en région parisienne entre 1990 et 1999, là encore le plus souvent des jeunes (42 % de 20 à 30 ans). Inversement, le Mâconnais a accueilli 1 600 "Parisiens". Il tire avantage de la migration vers le sud des Franciliens, pas seulement à l'approche de la retraite, puisque 30 % des arrivants ont entre 30 et 45 ans. Quelques-uns de ces adultes continuent probablement à travailler en région parisienne, ainsi que d'autres résidents. De fait, les navettes professionnelles en direction de Paris augmentent : en 2004, plus de 500 salariés du secteur privé sont dans ce cas, contre 200 en 1999 sur un champ plus large (ensemble des actifs).

À 1 h 35 de Paris

À plus longue distance, mais à seulement 1 h 35 de TGV, l'aire urbaine de Paris est la seconde zone d'échanges de population pour le Mâconnais.



Vers l'université à Dijon

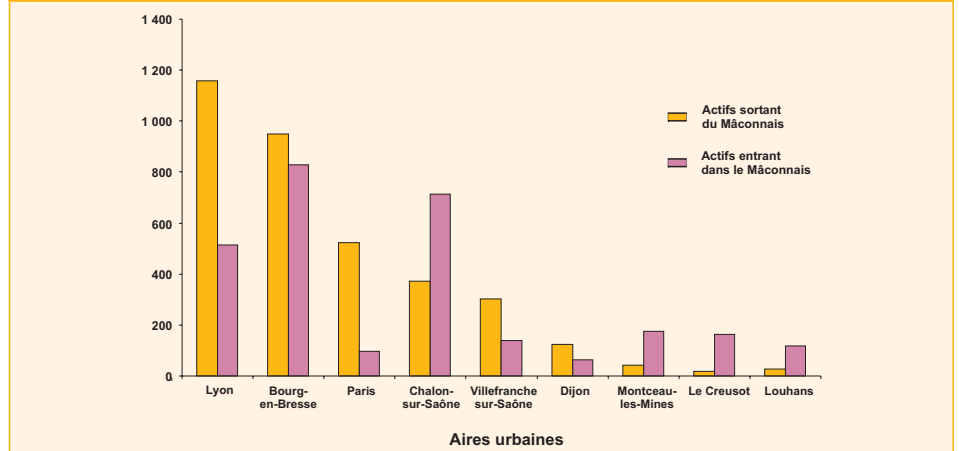
En dehors des aires urbaines de Lyon et de Paris, les échanges de population concernant le Grand Mâconnais se font principalement avec les aires urbaines de Dijon, Bourg-en-Bresse et Chalon-sur-Saône. Avec Dijon, capitale régionale et siège de l'université, les départs l'emportent sur les arrivées : 940 départs, dont 59 % âgés de 20 à 30 ans, et 530 arrivées, pour la plupart des personnes de 25 à 45 ans avec leurs enfants. L'installation de ces Dijonnais génère peu de navettes professionnelles, contrairement à celles des Lyonnais ou des Franciliens davantage motivées par la recherche d'espace.

Navettes domicile-travail avec Bourg-en-Bresse

Avec l'aire urbaine de Bourg-en-Bresse, les échanges de population sont davantage équilibrés : 900 départs et 750 arrivées entre 1990 et 1999.

Les liens du Grand Mâconnais avec Bourg-en-Bresse se font surtout par les déplacements domicile-travail. Près de 1000 résidents du Mâconnais travaillent dans l'aire urbaine de Bourg-en-Bresse, autant que dans l'aire de Lyon. Leur nombre apparaît stable. La plupart d'entre eux habitent dans l'est du Mâconnais, sur la rive gauche de la Saône. Inversement près de 700 résidents de l'aire de Bourg-en-

Déplacements domicile travail en 2004 : liens forts avec Lyon et Bourg-en-Bresse



Source : Insee - DADS (champ : emploi salarié privé).

Bresse viennent travailler dans le Mâconnais et ils tendent à être de plus en plus nombreux (plus de 800 salariés du seul secteur privé en 2004).

difficultés économiques rencontrées dans la zone de Chalon-sur-Saône.

Des actifs venant de Chalon-sur-Saône et de la CUCM

Avec Chalon-sur-Saône, les liens se font aussi surtout par les navettes domicile-travail : 400 actifs entrants et 400 actifs sortants en 1999, dont la plupart résident dans le nord du Grand Mâconnais. D'après les informations plus récentes, alors que les navettes sortantes varient peu, les entrantes tendent à se développer (700 en 2004), peut-être du fait des

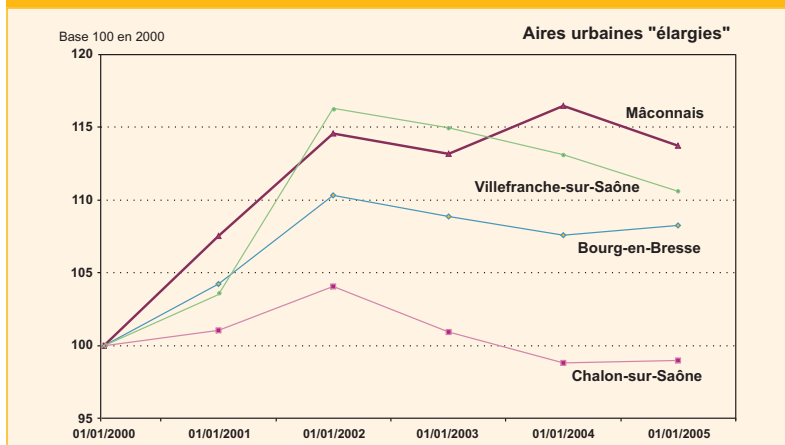
De même les navettes professionnelles en provenance des aires urbaines du Creusot, de Montceau-les-Mines ou de Louhans augmentent. En 2004, elles concernent au moins 460 salariés du secteur privé contre un peu plus d'une centaine tous secteurs confondus en 1999.

Gains d'emploi salarié entre 2000 et 2005

L'attraction exercée par le Grand Mâconnais sur les actifs de ces territoires proches peut s'expliquer en partie par son relatif dynamisme économique.

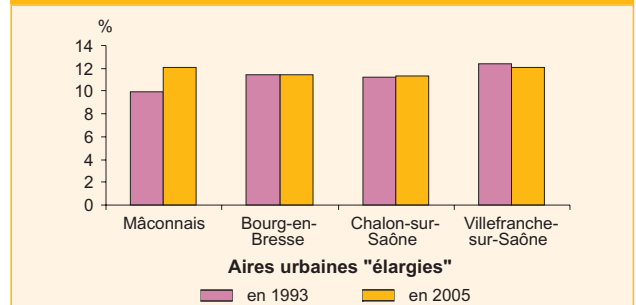
Entre 2000 et 2005, le Mâconnais a gagné plus de 3000 emplois salariés, soit une croissance de 13,7 %, bien supérieure à

Évolution du nombre de salariés privés plus favorable dans le Mâconnais



Source : Insee - Répertoire des Entreprises et des Établissements (champ ICS). Les aires urbaines "élargies" correspondent aux aires urbaines étendues à quelques communes appartenant à des communautés de communes qui "débordent" de l'aire urbaine.

Créations d'établissements : le Mâconnais rattrape son "retard"



Source : Insee - Répertoire des Entreprises et des Établissements (champ ICS). Les aires urbaines "élargies" correspondent aux aires urbaines étendues à quelques communes appartenant à des communautés de communes qui "débordent" de l'aire urbaine.

celle de l'aire de Bourg-en-Bresse (+ 8,2 %) et qui contraste avec les baisses de Chalon-sur-Saône et de Montceau-Le Creusot. Seule la zone de Villefranche-sur-Saône (+ 10,6 %) fait jeu égal avec le Mâconnais.

Le taux de création d'établissements a progressé de 9,9 créations pour 100 établissements en 1993 à 12,1 en 2005, et sur ce point, le Mâconnais a comblé son retard par rapport à Bourg-en-Bresse, Chalon-sur-Saône ou Villefranche-sur-Saône.

Peu de transferts d'établissements

Le dynamisme du Grand Mâconnais est plus modéré lorsqu'on le mesure à l'aune des transferts d'établissements. Il peine à attirer des établissements en provenance d'un autre territoire : entre 2002 et 2005, 151 sont venus s'installer et 134 l'ont quitté, soit un solde positif de 17 établissements, inférieur à ceux mesurés dans les aires de Chalon-sur-Saône et de Bourg-en-Bresse (respectivement 32 et 34).

Le Mâconnais bénéficie un peu moins de l'implantation d'établissements en provenance de Lyon (36 contre 46) que le territoire de Bourg-en-Bresse, qui attire aussi des établissements d'Oyonnax et de Mâcon.

Mais à l'inverse le nombre d'établissements déménageant pour Lyon est moins fort dans le Mâconnais qu'à Bourg-en-Bresse.

Une nouvelle dynamique démographique

L'évolution des échanges de population avec d'autres pôles constitue un enjeu fort pour le Grand Mâconnais. Entre 1982 et 1999, les départs de population y ont été plus nombreux que les arrivées et la croissance démographique, assez modeste (+ 5 000 personnes en 17 ans), était due au seul excédent des naissances sur les décès. Or cet excédent tend à diminuer avec le vieillissement de la population. Depuis 1999, la tendance semble s'inverser pour les migrations.

Installation d'établissements : le Mâconnais moins attractif que Bourg-en-Bresse

Transferts d'établissements entre 2002 et 2005

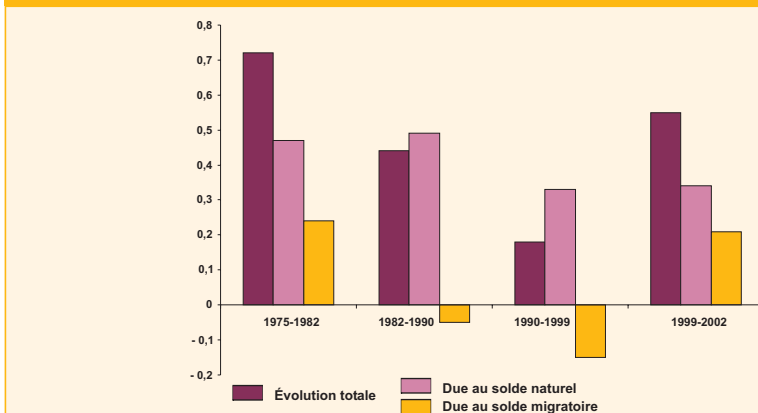
	Aires urbaines "élargies"			
	Mâconnais	Bourg-en-Bresse	Chalon-sur-Saône	Villefranche-sur-Saône
Arrivées	151	167	141	198
Départs	134	135	107	206
Soldes	+ 17	+ 32	+ 34	- 8
Taux de solde*	+ 0,9	+ 1,6	+ 1,5	- 0,6

* Taux annuel moyen.

Source : Insee - Répertoire des Entreprises et des Établissements (champ ICS).

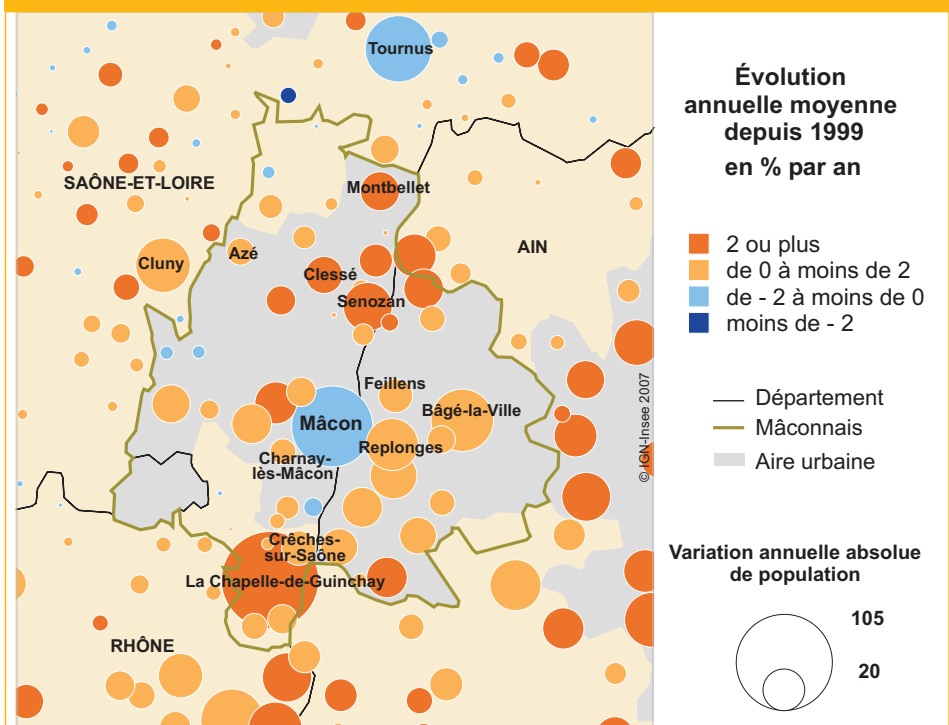
L'excédent migratoire relance la croissance démographique du Mâconnais

Taux de variation annuel d'évolution de la population



Source : Insee - Recensements de la population - estimations localisées de population.

Croissance de la population sur la période récente



Champ : communes de moins de 10 000 habitants enquêtées entre 2004 et 2006 et communes de plus de 10 000 habitants.

Source : Enquêtes annuelles de recensement de 2004, 2005 et 2006.

Désormais, les arrivées l'emporteraient sur les départs et soutiendraient la croissance démographique du Mâconnais, tandis que l'excédent naturel se stabilise.

Parmi les 47 communes de moins de 10 000 habitants recensées depuis 2004, 41 sont en croissance et six, stables ou en très légère baisse. Mâcon, la ville-centre, continue de perdre des habitants du fait de la poursuite de la périurbanisation (- 500 habitants entre 1999 et 2006).

L'extension de l'influence lyonnaise semble profiter au Mâconnais, comme elle profite déjà aux territoires de Bourg-en-Bresse ou de Villefranche-sur-Saône, dont la population croît à un rythme supérieur à celui du Mâconnais. A l'horizon 2015, le Grand Mâconnais pourrait compter 110 000 habitants, soit 6 000 de plus en 13 ans, et cela malgré un excédent naturel de plus en plus mince.

Diversités à l'intérieur du Grand Mâconnais

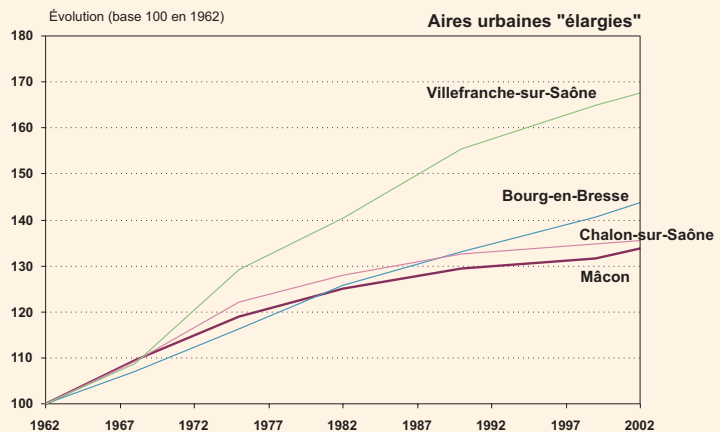
Le Grand Mâconnais connaît des dynamiques internes diverses. La croissance de la population est davantage marquée à l'est et au sud.

L'est du Mâconnais, sur la rive gauche de la Saône, est une zone de plaine qui se prête facilement à la construction, au-delà de la partie classée en zone inondable. Plus de 24 000 habitants y résident en 1999, soit près du quart de la population du Mâconnais.

Entre 1990 et 1999, cette zone a gagné plus de 2 000 habitants, par excédent naturel (+ 580) et surtout par excédent migratoire (+1450), soit un rythme annuel proche de 1%. Et ce développement se poursuit. La plupart des communes recensées au cours de la période 2004-2006 enregistrent des taux de croissance démographique supérieurs à 1% par an. L'évolution du nombre de logements neufs commencés entre 2000 et 2005 confirme ce dynamisme particulier de l'est du Mâconnais.

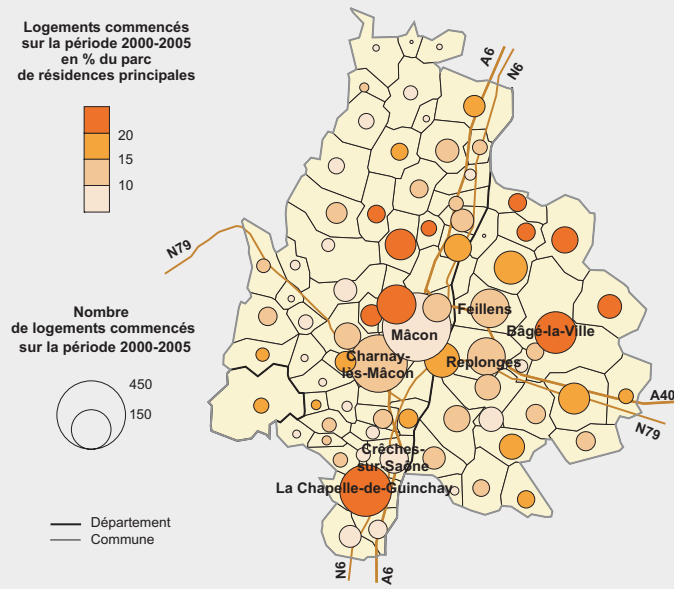
Le sud du Mâconnais (13 000 habitants en 1999), zone la plus proche de Lyon, est aussi une zone attractive. Entre 1990 et 1999, il a gagné 800 habitants, essentiellement par excédent migratoire, soit une croissance de l'ordre de 0,7% par an. Et les données récentes confirment cette tendance.

Évolution démographique moins soutenue dans le Mâconnais que dans les aires urbaines proches



Source : Insee - Recensements de la population de 1962 à 1999 (données historiques) - estimations localisées de population.

Logements neufs dans le sillon central et à l'est



Source : Équipement - Sitadel - Insee - Recensement de la population de 1999.

Les contraintes du relief à l'ouest

La croissance démographique est plus modérée dans l'ouest et le nord du Mâconnais (19 000 habitants en 1999), où les contraintes du relief d'une part, la viticulture en AOC, le prix du foncier d'autre part font obstacle à un développement plus soutenu. Quelques communes plus au nord enregistrent cependant aux dernières enquêtes de recensement des évolutions démographiques plus marquées comme celles de Montbellet ou Clessé.

Périurbanisation de Mâcon

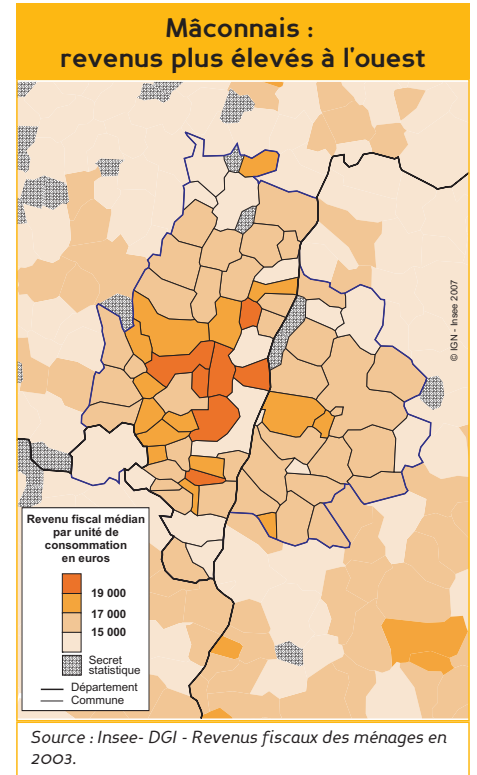
Comme dans beaucoup d'agglomérations, la population de Mâcon diminue. Les naissances y excèdent les décès, mais les départs d'habitants sont plus nombreux que les arrivées. En 1999, l'agglomération compte 46 600 habitants, soit 2 000 de moins qu'en 1990. L'excédent naturel (+ 1 900 personnes) est plus que compensé par le déficit migratoire (- 3 800). La périurbanisation de la ville-centre a profité aux autres communes de l'agglomération, puis aux communes plus éloignées, celles de l'ouest et plus encore celles de l'est, "obligé" plus de 3 000

actifs de la rive gauche à franchir quotidiennement la Saône pour venir travailler à Mâcon (chiffres 1999). D'après les dernières enquêtes de recensement, la commune de Mâcon continuerait à perdre des habitants et les autres communes de l'agglomération elle-même seraient en faible croissance, au contraire des communes plus lointaines. On peut penser que, comme au niveau national, les effets de la périurbanisation se font sentir de plus en plus loin de la ville-centre.

Outre le dynamisme démographique, d'autres critères opposent aussi l'ouest et l'est du Grand Mâconnais.

La population résidant à l'ouest est davantage diplômée que celle de la rive gauche de la Saône. Elle dispose aussi d'un niveau de revenu plus élevé. Parmi les 22 communes les plus riches du Mâconnais, celles où le revenu annuel médian par unité de consommation dépasse les 17 000 euros, 19 sont situées à l'ouest.

Parmi les dix principaux établissements du Mâconnais, huit se trouvent à Mâcon. Le principal employeur du Mâconnais est le centre hospitalier "les Chanoux" avec plus de 1 000 salariés. C'est le seul établissement à compter plus de 1 000 salariés. Les organismes publics ou para-publics comme la Mairie de Mâcon, le Conseil général de Saône-et-Loire, l'Office public de HLM de Saône-et-Loire, figurent aussi parmi les grands employeurs implantés à Mâcon, préfecture du département, qui profite des avantages liés à ce statut, notamment de la présence des services de l'État. Cette situation renforce l'importance du secteur tertiaire dans l'économie de l'ensemble du territoire mâconnais, où il représente 70 % des emplois, comme dans le territoire de Bourg-en-Bresse et davantage que dans les territoires de Chalon-sur-Saône ou de Villefranche-sur-Saône.



L'industrie agroalimentaire en tête

Orientations économiques contrastées

L'orientation économique du Grand Mâconnais partage aussi le territoire en plusieurs zones.

Dans l'agglomération mâconnaise, le tertiaire domine nettement, puisqu'il regroupe 80 % des 27 000 emplois. L'ouest du Mâconnais, hors agglomération de Mâcon, reste très orienté vers l'agriculture (spécialement la viticulture) qui représente près du quart des 10 000 emplois en 1999, à peine moins que l'industrie. L'est du Mâconnais, sur la rive gauche, est davantage industriel : 40 % des 6 800 emplois y sont fournis par l'industrie et la construction. L'agriculture y est moins spécialisée qu'à l'ouest, même si cette zone est couverte par l'AOC Volaille de Bresse.

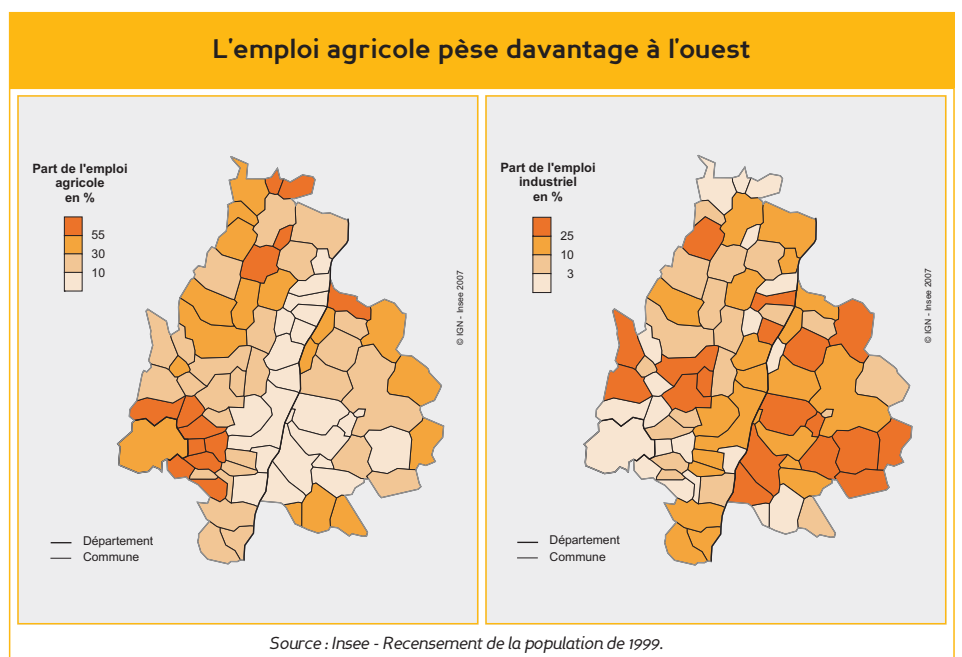
Dans le secteur industriel, AREVA T&D, à Mâcon, et Lamberet, à Saint-Cyr-sur-Menthon (Ain), sont des employeurs de premier ordre pour le Mâconnais. Le principal secteur industriel employeur reste cependant l'industrie agroalimentaire, avec un quart des effectifs salariés de l'industrie en 2004, comme sur le territoire de Bourg-en-Bresse. Viennent ensuite trois secteurs d'importance équi-

valente : les équipements mécaniques, les composants électriques et électroniques et l'industrie automobile, avec 11 à 12 % des effectifs dans chaque secteur.

Christine Charton
dossier préparé par
Karine Bondoux et Sandra Bouvet

Mâcon : pôle d'emploi

L'agglomération de Mâcon occupe une place prépondérante dans l'activité économique du Grand Mâconnais : en 2003 plus des 2/3 des emplois salariés (hors agriculture) y sont localisés.



Liste des principaux établissements du Mâconnais au 1^{er} janvier 2005

Nom de l'établissement	Secteur d'activité	Commune	Tranche d'effectif salarié
Centre Hospitalier Les Chanoux	Santé, Action sociale	Mâcon	Plus de 1 000
Mairie	Administration publique	Mâcon	500 à 1 000
Areva T&D SA	Ind. Composant électrique et électronique	Mâcon	500 à 1 000
Département de Saône-et-Loire	Administration publique	Mâcon	500 à 1 000
Lamberet constructions isothermes	Industrie automobile	Saint-Cyr-sur-Menthon	500 à 1 000
OPAC 71	Activités immobilières	Mâcon	500 à 1 000
Nordberg	Industrie des équipements mécaniques	Mâcon	250 à 499
Carrefour	Commerce de détail, réparations	Crêches-sur-Saône	250 à 499
Centre de traitement du courrier	Postes et télécommunications	Mâcon	250 à 499
Onet Services	Services opérationnels	Mâcon	250 à 499
DDE	Administration publique	Mâcon	250 à 499
Actaris SAS	Ind. Équipement électrique et électronique	Mâcon	250 à 499
Lycée Polyvalent René Cassin	Éducation	Mâcon	250 à 499
Inspection Académique Saône-et-Loire	Administration publique	Mâcon	250 à 499
Centre départemental IUFM	Éducation	Mâcon	250 à 499
Auchan	Commerce de détail, réparations	Mâcon	250 à 499
MSA	Administration publique	Mâcon	250 à 499
CPAM	Administration publique	Mâcon	250 à 499
Transports Alaine	Transports	Mâcon	200 à 249
Roland Monterrat	Industries agricoles et alimentaires	Feillens	200 à 249

Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif.

Directeur de la publication :
Jean-Louis Coster

Chef du Service Études et Diffusion :
Christian Bonsacquet

Rédactrice en chef :
Christine Charton

Maquette PAO :
Sylvie Renaud

Cartographie :
David Luis

Photo :
Michel Horiot-Hélitravaux

Impression :
AZ Média
Marsannay-la-Côte

Dépôt légal :
à parution
ISSN 1246-483 X
© Insee 2007

POUR EN SAVOIR PLUS

- Au jeu des migrations interrégionales, la Bourgogne perd des jeunes et des actifs diplômés - Insee Bourgogne Dimensions n° 137 - janvier 2007.
- La sphère publique, un employeur localement important - Insee Bourgogne Dimensions n° 133 - septembre 2006.
- Revenus fiscaux des ménages : situation contrastée en milieu urbain - Insee Bourgogne Dimensions n° 126 - décembre 2005.
- Transferts d'établissements : d'abord entre zones géographiques proches - Insee Bourgogne Dimensions n° 124 - septembre 2005.
- Bassin de vie de Bourg-en-Bresse - Synthèses de territoire - Insee Rhône-Alpes - décembre 2004.
- 8 aires urbaines en Bourgogne : une approche du phénomène urbain - Insee Bourgogne Dimensions Dossier n° 33 - décembre 2002.

Toutes ces publications sont consultables sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr